

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR

ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Declaration de Maladie

N° W19-472418

ND 44759

Optique

A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10268

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KEDDAFI RAJIB

Date de naissance : 11/12/1943

Adresse : 674 HAJJAH 2070

Tél. : 02 83 59887

Total des frais engagés : 1259DH

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur M'hamed CHRAIBI

Spécialiste O.R.L.

47, Angle Bd. Anfa & Bd. My. Youssef

Tél: 0522 20 69 43/0522 20 77 67

- Casier(s) -

Date de consultation : 19.10.2020

Nom et prénom du malade : KEDDAFI

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : affection

0202 170 22

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adjudant conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/10/2020	CL	1	300	INP : 61914 M'hamed CHRAIBI Doct. Spécialiste O.R.L. S 14 17, Anglo-Bd. Anfa 2 Bd. My. Youssef Tel: 0522 20 69 43/0522 20 67 67 Cassablaie Hameed S 14 Spécialiste O.R.L. 17, Anglo-Bd. Anfa 2 Bd. My. Youssef
		10	250	
		20	500	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Tél: 03... Montant de la Facture
STEPHANIE SABLA Loul. Hajtahan Rue 6 Résidence Casablanca - Tel: 0523 93 10 28	19/10/20	309.-

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

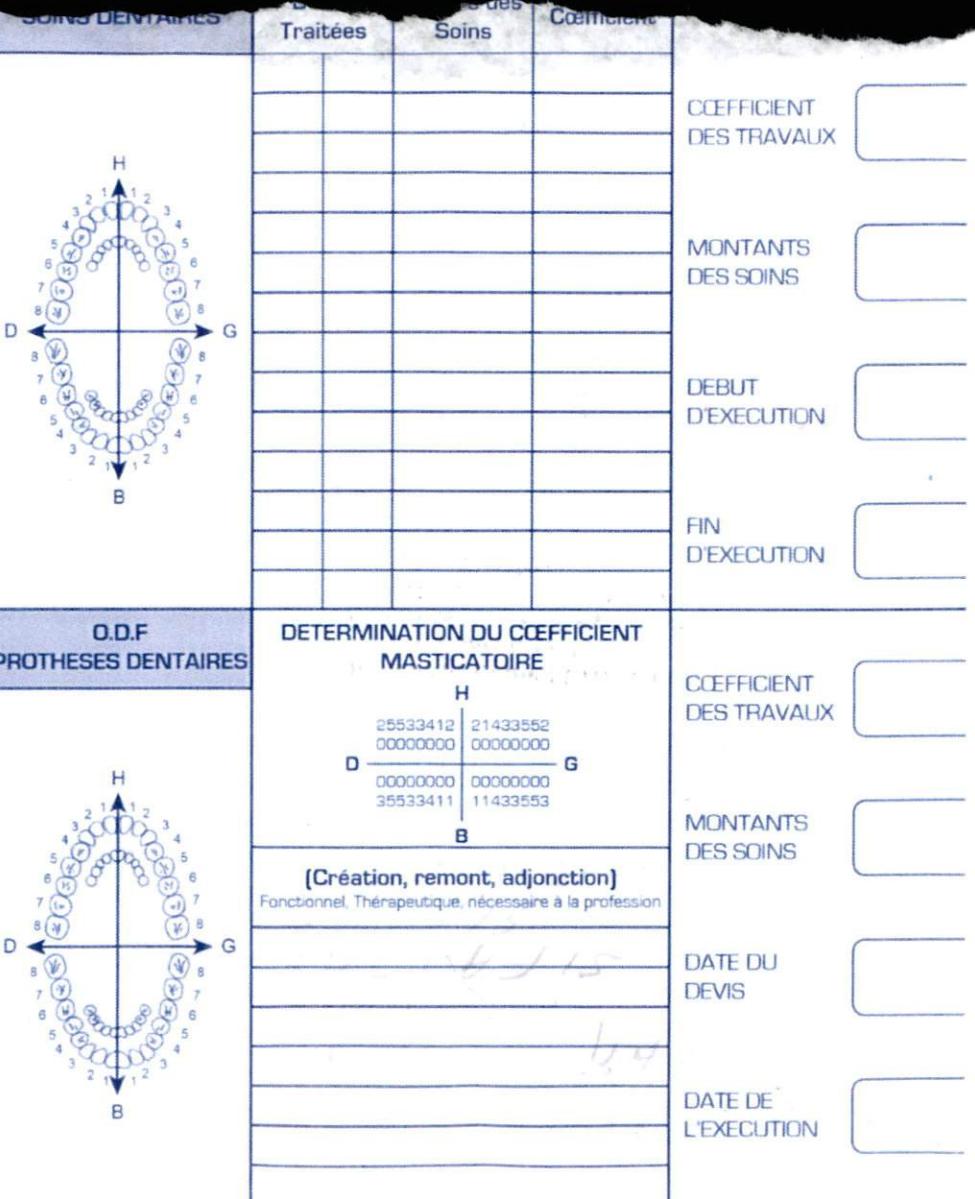
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

الدكتور محمد الشرابي
Docteur M'hamed CHRAÏBI
Spécialiste O.R.L.

C.E.S. Oto-Rhino-Laryngologie et Chirurgie Cervico-Faciale-laser
Diplômé de la Faculté de Médecine de Bordeaux - Membre de la Société Française d'O.R.L.
Micro-Chirurgie de l'Oreille, Chirurgie Endoscopique du Nez et des Sinus
Exploration fonctionnelle du vertige de la surdité et du larynx - Implant Cochléaire
Rééducation des vertiges et troubles de l'équilibre

13/10/2020

Mr KEDDAJI KAETTA

103.00 *3
Vasco 38 52 345
300.00 100 ml
2 Nois 103.00

STE PHARMACIE HAMZA
CASABLANCA

Lots. Haj fateh Rue 6 N° 3 Lot. 64
Casablanca - Tél: 0522.93.10.29

Docteur M'hamed CHRAÏBI
Spécialiste O.R.L.
Diplômé de la Faculté de Médecine de Bordeaux
1. Avenue Bd Anfa et Bd. Mu Youssef, 2^e étage
Tél: 05.22.20.69.43 / 05.22.20.71.91 - Casablanca
Fax: 05.22.20.71.77 - ICF: 001620
(INPE: 091042910000000000)

Résidence Roia 47, Angle Bd Anfa et Bd. Mu Youssef - 2^e étage - Casablanca
Tél Cabinet : 0522.20.69.43 / 05.22.20.69.43 - Fax : 0522.20.71.91

دكتور مهamed الشرايبى
Docteur M'hamed CHRAÏBI
Spécialiste O.R.L.

C.E.S. Oto-Rhino-Laryngologie et Chirurgie Cervico-Faciale-laser
Diplômé de la Faculté de Médecine de Bordeaux - Membre de la Société Française d'O.R.L.
Micro-Chirurgie de l'Oreille, Chirurgie Endoscopique du Nez et des Sinus
Exploration fonctionnelle du vertige de la surdité et du larynx - Implant Cochlear
Rééducation des vertiges ou troubles de l'équilibre

Casablanca, le : 19.10.2020

Le Docteur _____

Prie M Cessaiji Awbar,

d'accepter l'expression de ses sentiments distingués et lui présente
suivant l'usage sa note d'honoraires pour _____

Audiogramme Timpionometrie
Eur

S'élevant à la somme de 500, Dhs.

Cinq Cent My

Docteur M'hamed CHRAÏBI,
Spécialiste O.R.L.
47, Angle Bd. Anfa & Bd. My. Youssef
Tél: 0522.20.69.43 / 0522.20.77.67
Casablanca

الدكتور محمد الشرايبى
Docteur M'hamed CHRAÏBI
Spécialiste O.R.L.

C.E.S. Oto-Rhino-Laryngologie et Chirurgie Cervico-Faciale-laser
Diplômé de la Faculté de Médecine de Bordeaux - Membre de la Société Française d'O.R.L.
Micro-Chirurgie de l'Oreille, Chirurgie Endoscopique du Nez et des Sinus
Exploration fonctionnelle du vertige de la surdité et du larynx - Implant Cochlear
Rééducation des vertiges ou troubles de l'équilibre

Casablanca, le : 19. 10. 2020

Le Docteur _____

Prie M Kessayi Eawhar.

d'accepter l'expression de ses sentiments distingués et lui présente

suivant l'usage sa note d'honoraires pour _____

Lavage d'oreille Roia,

40

S'élevant à la somme de 25, Dhs.

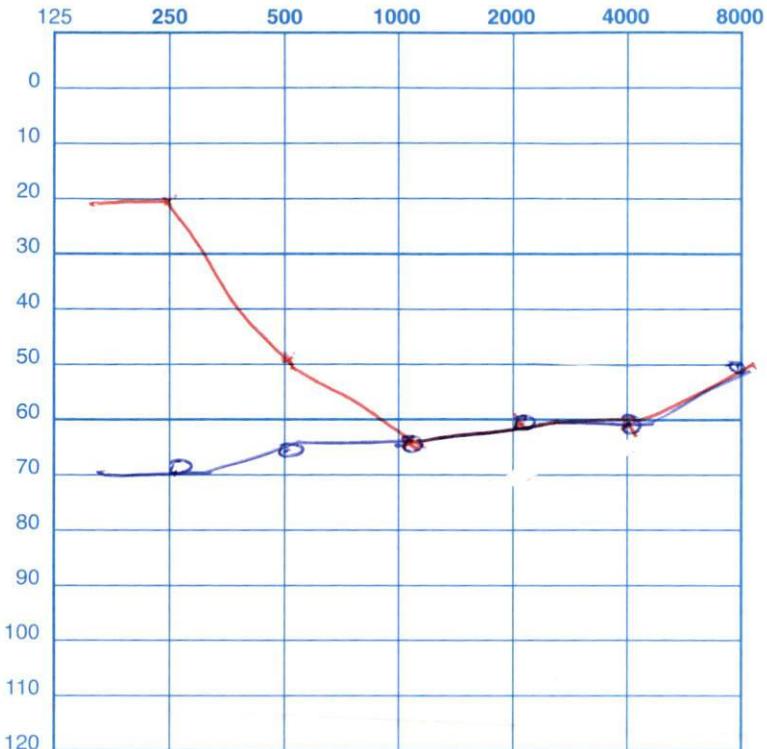
Deux Cent Cinquante Dy

Docteur M'hamed CHRAÏBI
Spécialiste O.R.L.
17, Angle Bd. Anfa & Bd. My. Youssef
Tél: 0522.20.69.43 / 0522.20.77.67 - Casablanca -

AUDIOMETRIE TONALE

Co au assit in Reid

OD



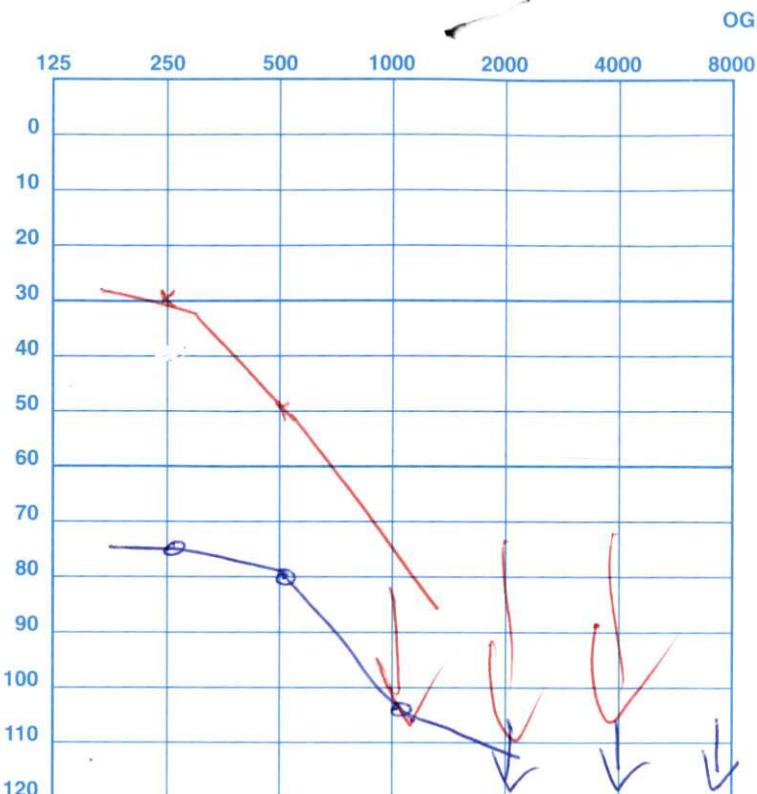
PERTE AUDITIVE

OD	OG
500	
1000	
2000	
4000	
Totaux	

DEFICIT BINAURAL

$$\begin{aligned} \text{B.O.} \dots \dots \times 7 = & \dots \\ \text{M.O.} \dots \dots \times 1 = & \underline{\quad} \\ = & \% \end{aligned}$$

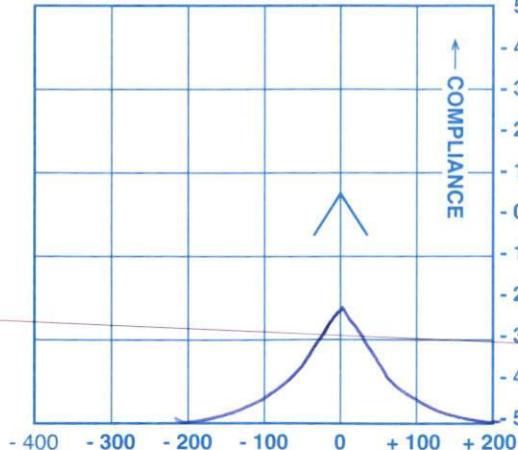
8



COA
COR

+ + =

TYMPANOMETRIE OD



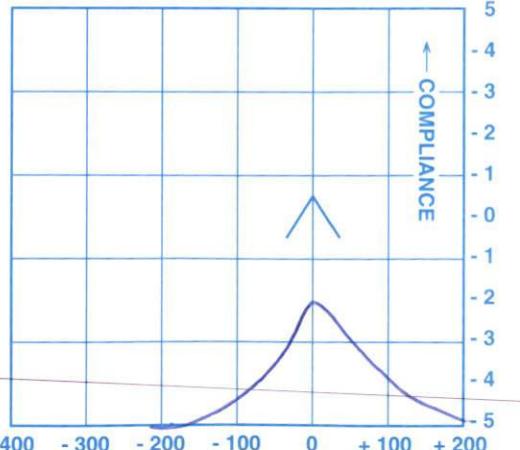
WEBER {Front
Menton}

250	500	1000	2000	4000	8000

IMPEDANCEMETRIE

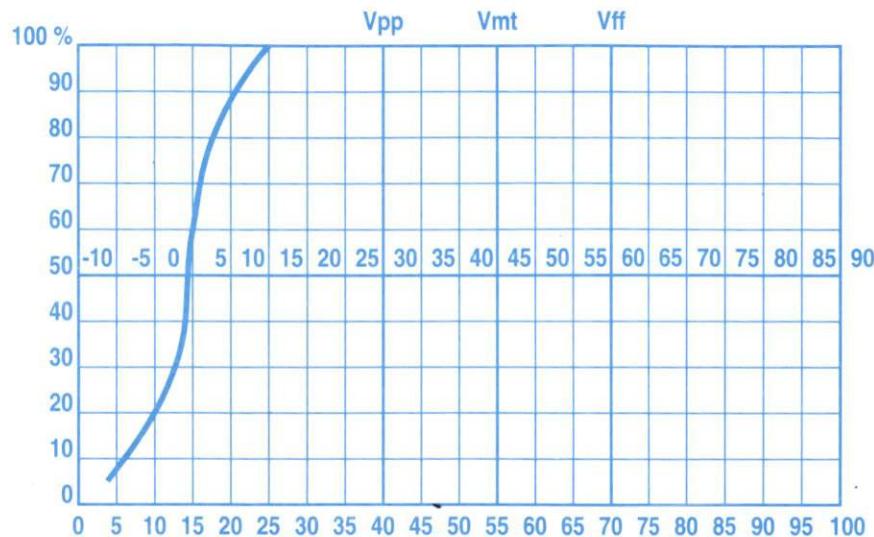
OD		Réflexe - Stapedien	OG	
Contro	Ipsi		Contro	Ipsi
dB + O	dB + O	500 Hz	dB + O	dB + O
dB + O	dB + O	1.000 Hz	dB + O	dB + O
dB + O	dB + O	2.000 Hz	dB + O	dB + O
dB + O	dB + O	4.000 Hz	dB + O	dB + O
OG	OD	Stimulation	OD	OG
OD	OD	Réflexe	OG	OG

TYMPANOMETRIE OG



- O.D. : Trait Rouge
- O.G. : Trait Bleu
- + Appareil : Pointillé

EPREUVES VOCALES



Cabinet du Docteur M'hamed CHRAÏBI

Explorations Fonctionnelles

Madame ESSEFFAR Soumeya

Audiométriste Diplômée de Bordeaux

AUDIOGRAMME

Nom : KEDDADI Prénom : KAWTAN

Date de naissance : _____ Profession : _____

Adresse : _____

Médecin traitant : _____

18/10/2020

Observations : _____

Docteur M'hamed CHRAÏBI
 Spécialiste O.R.L.
 47 Angle Bd Anfa et Bd. Mly Youssef - 2^{ème} Etage
 Diplômé de la Faculté de Médecine de Bordeaux
 Tél: 05 22 20 69 43 / 05 22 20 77 67 / 68
 Fax: 05 22 20 71 91 - C^{at}a b/a ~ c^{at}
 INPE: 091042911 - ICF: 091638051000051